

**LIAISON NATIONALE MATERIEL**

**1**

**LE 6 MAI, PARTOUT AU MATERIEL C'EST LA GRÈVE !**

SUD-Rail appelle les agents du Matériel à la grève le 6 Mai pour la revalorisation de la prime de travail et une augmentation salariale.

SUD-Rail revendique l'augmentation de la prime de travail Matériel en somme uniforme et liquidable de 300 euros mensuels pour tous les agents au CP ou contractuels (équivalence sur le salaire pour les contractuels) et 400 euros sur les salaires...



**2**

**TGV M (SUITE) - SUD-RAIL VOUS INFORME**

**Alstom commence à livrer les 115 rames TGV M**  
Les essais de sécurité devraient se terminer en juin 2025, pour une pré-exploitation à partir du 23 juin.

La Direction prévoit un rythme de livraison de 12 trains par an à compter de 2026, avec l'ambition d'atteindre 15 trains en 2027/2028, puis 18 trains en 2028. Ces derniers sont conçus pour recevoir 570 passagers par train Inoui. Les TGV M ne seront pas utilisés pour la circulation des OUIGO. L'arrivée des TGV M est bénéfique tant pour les usagers que pour la SNCF, mais il est essentiel que cela ne se fasse pas au détriment des conditions de travail des agents du Matériel.

La Fédération SUD-Rail demeure attentive au déploiement de ces TGV M et saura prendre ses responsabilités si la Direction avance sans consulter ceux qui seront chargés d'assurer la maintenance des rames



Alors que la SNCF affiche plus de 5,3 milliards d'euros de bénéfices en trois ans, dont 1,6 milliard pour l'année 2024, nous voyons notre pouvoir d'achat, au mieux stagner pour celles et ceux qui ont eu la chance de bénéficier de l'augmentation individuelle promise, voir régresser pour tou.tes celles et ceux qui ont eu la désagréable surprise de se voir peu, ou même pas, augmenté.e.s. L'inflation grignote nos salaires, mois après mois, et les revalorisations restent anecdotiques, quand elles existent, nous devons réagir collectivement !

**EN MAI, C'EST LA GRÈVE QUI PAIE !**

**LIAISON NATIONALE MATERIEL**



**Alerte infos ACCORD PEDPP... ATTENTION DANGER !**

Accord signé fin 2024 par la CGT, l'UNSA et la CFTD, le Protocole d'Encadrement du Dispositif de Pilotage de la Production (PEDPP) est une nouvelle attaque contre nos conditions de travail. C'est un véritable coup de massue sur la tête des cheminots qui acte une régression sociale sans précédent et pas des moindres, le PEDPP va permettre encore plus de souplesse à la direction. Sous prétexte de modernisation, celui-ci ouvre la porte à la polycompétence balayant un revers de main la reconnaissance des qualifications des cheminots !

En validant cet accord, les OS signataires permettent à la direction de faire un pas de plus vers la casse de nos métiers en accélérant la polyvalence forcée et les suppressions de poste. La direction ne s'en cache pas en annonçant déjà dans certains CSE la fin des Cadres d'Organisation (CO) et le recrutement d'intermédiaires comme variable d'ajustement. Concrètement, la direction effectuera un calcul de charge appelé « adéquation charge/ressources » pour estimer les besoins en effectif pour faire passer la charge de travail. Cela va accentuer la dégradation des conditions de travail et créer une organisation du travail en mode dégradé, ce sera mécaniquement plus de surcharge de travail, c'est inacceptable !

Avec le déploiement de l'outil SCORE à la SNCF, cet accord s'inscrit dans la logique de détérioration de nos conditions de travail, plus de flexibilité, plus de polyvalence, la direction dispose maintenant d'un levier qui va lui permettre de généraliser cette pratique partout, nous allons devoir le stopper !!

Au Matériel, les métiers du mouvement et de la maintenance ne sont tout simplement pas compatibles avec cette polycompétence forcée actée dans cet accord. C'est une question de sécurité, de compétences et de respect des métiers. SUD-Rail combattra cet accord régressif !

La stratégie de la direction est bien huilée pour augmenter la productivité, cela va à l'encontre des cheminots. SUD-Rail est opposé à une logique qui fragilise les cheminots construits sur des compétences spécifiques et reconnues. Ininterchangeables, nous défendons de véritables parcours professionnels construits sur des compétences spécifiques et reconnues. En 2021, SUD-Rail a signé l'accord de branche sur la classification et la rémunération, qui offrait une protection aux agents ainsi que de réelles perspectives d'évolution de carrière. Nous avons fait ce choix dans l'intérêt des cheminots, en misant sur un accord qui permet de valoriser les compétences et sécuriser les parcours professionnels. Ceux qui nous ont critiqué sans argument valident aujourd'hui un accord PEDPP qui impose une régression sociale, cette fois, c'est réaliste !

Nous refusons d'être des cheminots qui travaillent n'importe comment, sans formation, sans reconnaissance de nos compétences... nous ne laisserons pas la direction avec l'aval des OS signataires brader nos droits. Exigeons le respect de nos métiers, des embauches et l'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail...

**3**

**ACCORD PEDPP ATTENTION DANGER**



Accord signé fin 2024 par la CGT, l'UNSA et la CFTD, le Protocole d'Encadrement du Dispositif de Pilotage de la Production (PEDPP) est une nouvelle attaque contre nos conditions de travail. C'est un véritable coup de massue sur la tête des cheminots qui acte une régression sociale sans précédent et pas des moindres, le PEDPP va permettre encore plus de souplesse à la direction. Sous prétexte de modernisation, celui-ci ouvre la porte à la polycompétence balayant d'un revers de main la reconnaissance des qualifications des cheminots !

Au Matériel, les métiers du mouvement et de la maintenance ne sont tout simplement pas compatibles avec cette polycompétence forcée actée dans cet accord. C'est une question de sécurité, de compétences et de respect des métiers, SUD-Rail combattra cet accord régressif !

Nous refusons d'être des cheminots qui travaillent n'importe comment, dans des conditions dégradées, sans formation, ni reconnaissance de nos compétences... nous ne laisserons pas la direction avec l'aval des OS signataires brader nos droits. Exigeons le respect de nos métiers, des embauches et l'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail...

**4**

**CHEMINOT.ES CONTRACTUEL-LES LE 6 MAI, EN GRÈVE !**

En appelant les cheminots à se mobiliser début mai, SUD-Rail exige que la direction remette sur la table la question des salaires. Si la question des « primes de travail » ou de la grille est sur la table, les cheminots contractuels ne seront pas oubliés

- SUD-Rail revendique :
- ⇒ La sécurisation des augmentations individuelles (AI)
  - ⇒ Une inscription des AI dans le GRH00391 pour garantir leur application à tous les cheminots en CDI
  - ⇒ Obtenir des mesures concrètes de revalorisation salariale similaires à la revendication d'augmentation de la prime de travail pour les statutaires.
  - ⇒ La prise en compte réelle des cheminots contractuels dans les politiques salariales et RH, avec une inscription dans les listings de notations pour contrôler nos déroulements salariaux !
  - ⇒ Revalorisation de la grille des salaires minimaux du GRH00391, à chaque augmentation de la prime de travail !

**CHEMINOTS STATUTAIRES OU CONTRACTUELS LE 6 MAI, TOUTES ET TOUS CONCERNÉS !**



**CONTRACTUEL-LE-S**

**CHEMINOT.ES CONTRACTUELLES : En mai, c'est la grève qui paie !**

Une entreprise qui s'enrichit... Des cheminot.es qui n'en tirent aucun profit !

Alors que la SNCF affiche plus de 5,3 milliards d'euros de bénéfices en trois ans, dont 1,6 milliard pour l'année 2024, nous voyons notre pouvoir d'achat, au mieux stagner pour celles et ceux qui ont eu la chance de bénéficier de se voir peu, ou même pas, augmenter. L'inflation grignote nos salaires, mois après mois, et les revalorisations enveloppes prévues pour les augmentations individuelles des cheminot.es en CDI... En gros, les directions se permettent de revenir sur ce qui a été promis lors de la dernière NAO.

Et comme si cela ne suffisait pas, aucune revalorisation prévue pour 2025 !

La signification pour les cheminot.es en CDI est simple : cela garantit que nous n'aurons pas d'augmentation individuelle (AI) pendant plus d'un an vu que la prochaine négociation salariale est programmée, grâce à la signature de 2 O.S... En Avril 2026 !!!

**SUD-Rail dit STOP ! Nous refusons ce gel salarial !**

Ce n'est pas un mouvement corporatiste : il touche tous les métiers et tous les statuts, massivement, que nous pourrions faire bouger les lignes.

**Pas de reconnaissance sans une rémunération à la hauteur !**

Cheminot.es, cheminot.es contractuel-le-s, il est temps de nous faire entendre : SUD-Rail appelle l'ensemble des cheminot.es contractuel-le-s à se mobiliser dans les différents luttes du mois de mai, pour faire entendre nos revendications.

**Soyons à la hauteur des enjeux ! Battons-nous pour nos droits, nos salaires, notre avenir !**

Alors qu'une majorité de cheminots aura une augmentation de salaire d'à peine 1%, ce qui sera une nouvelle perte de pouvoir d'achat, SUD-Rail exige la réouverture de négociations salariales. SUD-Rail est convaincu que seules les mobilisations feront bouger les lignes, que ce soit sur les salaires, les emplois, les conditions de travail, ORGANISONS NOUS PARTOUT ...

**NOUS NE PAIERONS PAS LEUR CRISE**